

## La production à son niveau d'avant la crise grâce à l'appui des coproductions internationales

Après la chute de 2020 due à la crise sanitaire puis le net rebond de 2021, la production cinématographique retrouve en 2022 la tendance des années antérieures à la crise. Avec 287 films agréés par le CNC<sup>1</sup>, niveau légèrement en retrait du palier de 300 films observé de 2017 à 2019, elle rejoint la moyenne annuelle de 286 films enregistrée de 2012 à 2019 (graphique 1). Mais ce retour de la production à sa tendance des années 2012-2019 s'accompagne en 2022 d'une recomposition : le nombre de films de fiction recule de 232 à 220 tandis que celui des documentaires augmente de 46 à 54 et celui des films d'animation de 8 à 13.

La coopération internationale contribue largement à ce rebond de la production. Déjà très dynamique en 2021 avec 143 coproductions au lieu de 122 en moyenne de 2012 à 2019, elle le demeure en 2022 avec 144 coproductions sans que pareil dynamisme ne soit imputable, comme l'année précédente, à quelque effet de rattrapage après l'allègement des restrictions de déplacement. La moitié des films agréés résulte désormais d'une coopération internationale, proportion jamais atteinte depuis 2012 (graphique 1). Le nombre de pays partenaires est toutefois plus resserré, passant de 45 en 2021 à 33 en 2022 (39 en moyenne sur la dernière décennie). La Belgique, présente dans une coproduction sur trois, est le premier d'entre eux mais le regain de coopérations internationales en 2021 et 2022 tient pour plus de la moitié à l'Italie. Deuxième pays partenaire, elle est deux fois plus présente qu'avant la crise dans les coproductions auxquelles elle prend part désormais dans la proportion d'une sur cinq.

Parallèlement, la production exclusivement française, limitée à 143 films agréés en 2022 au lieu de 191 en 2021, est inférieure au creux de l'année 2020 marquée par la crise sanitaire, où elle n'avait pas dépassé 151 films. Elle atteint en 2022 son plus bas niveau depuis dix ans.

## Des financements réduits

Contrairement à la production, les investissements par film agréé, tels qu'ils apparaissent sur les devis déposés pour l'octroi d'une subvention du CNC, n'ont pas recouvré en 2022 leur niveau d'avant la crise. En euros constants, ils sont inférieurs de 15 % à leur montant moyen des années 2012-2019. Dans ce contexte, les investisseurs français réduisent en priorité les financements des coproductions et les investisseurs étrangers les financements des coproductions où ils sont minoritaires (graphique 2).

Cette tendance à la baisse du budget prévisionnel prolonge celle du financement effectif, lequel, pour un film d'initiative française<sup>2</sup>, est en moyenne inférieur de 37 % en 2022 à celui observé dix ans plus tôt en euros constants (graphique 3). Ce fort recul résulte essentiellement du désengagement des chaînes de télévision et des sociétés mandatées pour l'achat de droits dans les circuits de distribution (leurs contributions à cette baisse sont respectivement de – 15

---

1. Ce sont les films ayant reçu l'agrément d'investissement du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), facultatif selon la nature des financements, ou, à défaut, l'agrément de production qui intervient une fois le film réalisé.

2. Un film d'initiative française est un film exclusivement français ou une coproduction à majorité française.

et – 14 points de pourcentage de 2012 à 2022), même si en 2022 les premières ont légèrement augmenté leur participation par rapport à 2021 et les secondes ont stabilisé la leur. La baisse du financement se répercute pour moitié sur les rémunérations (– 19 points), dans une moindre mesure sur les dépenses de tournage (– 10 points) et les dépenses techniques (– 8 points). Les films d'un coût élevé, supérieur à 7 millions d'euros, pâtissent de ces évolutions. Leur proportion dans les films d'initiative française tend à diminuer depuis dix ans<sup>3</sup>, passant de 23,5 % en 2012 à 14,2 % en 2022 alors même qu'elle se redresse cette année-là après le creux de 2021 (graphique 4).

### Des films français plus nombreux mais avec moins d'entrées en moyenne qu'avant la crise

Dans des établissements et sur des écrans légèrement plus nombreux qu'avant le déclenchement de la crise sanitaire, l'offre cinématographique n'a jamais été aussi abondante : près de 8 600 films projetés dans les salles en 2022 – niveau jamais atteint. Cette profusion résulte à la fois de l'augmentation des films de patrimoine de plus de deux ans et des films présentés dans les festivals ou en avant-première. Ce sont toutefois les films en première exclusivité qui concentrent environ 90 % des entrées. Leur nombre, 676 en 2022, est stable par rapport à la période 2012-2019 mais leur répartition par nationalité est nettement modifiée. La proportion de films français inédits s'élève de 51 % en moyenne durant les années 2012-2019 à 60 % en 2022 tandis que celle des films américains sortis dans les salles décline de 21 % à 11 %. Mais le cinéma américain en France bénéficie en 2022 de grands succès commerciaux<sup>4</sup>, si bien qu'il renoue avec un niveau moyen d'entrées par film très élevé. En revanche, la fréquentation moyenne d'un film français, bien moindre et orientée à la baisse depuis dix ans, demeure quasiment au niveau de 2021, à peine supérieure à l'étiage de 2020 (graphique 5). Le poids des films à plus d'un million d'entrées dans la fréquentation des films français inédits tend à diminuer depuis 2012 (graphique 6).

Les films américains bénéficient d'une meilleure diffusion. En 2021, 314 établissements en moyenne ont projeté un film américain en première semaine au lieu de 222 pour un film français agréé. Un écart important subsiste les semaines suivantes et il ne se réduit significativement qu'au bout d'un mois et demi de projection. Le nombre moyen de séances en première semaine par film et par établissement est également un peu plus favorable aux films américains : 22,9 au lieu de 19,8 pour les films français agréés. De même, un écart demeure au fil des semaines. Il n'est toutefois pas possible de déterminer si cet avantage de diffusion pour les films américains, tant pour les séances que pour les établissements, se renforce sur une longue période et jusqu'en 2022, faute de données disponibles. Il est tout aussi délicat à ce stade de l'attribuer à la demande du public ou à des facteurs financiers.

Les films inédits Art et essai pâtissent également d'une moins bonne diffusion. Ils sont projetés en première semaine dans environ trois fois moins d'établissements que les films n'ayant pas ce label. En 2021, le nombre moyen d'établissements est de 102 pour les uns, 289 pour les autres. Cette même année, le nombre moyen de séances par film et par établissement est également inférieur pour les films Art et essai : 17,8 au lieu de 21,3 pour les autres films. Cette moindre diffusion de nature structurelle<sup>5</sup> induit ou reflète un engouement du public plus limité pour cette catégorie de films. La fréquentation moyenne par film Art et essai en première exclusivité ne rebondit pas après les années de crise 2020 et 2021 et prolonge une tendance à la baisse de long terme, atteignant en 2022 son plus bas niveau depuis 25 ans (graphique 7).

3. Compte tenu de la dépréciation monétaire du seuil de 7 millions d'euros courants au fil des années, la proportion devrait augmenter mécaniquement, toutes choses égales par ailleurs.

4. 15 des 27 films à plus d'un million d'entrées sont américains, dont *Avatar : la voie de l'eau* et *Top Gun : Maverick* avec respectivement 7,90 et 6,69 millions d'entrées.

5. Elle se vérifie de 2017 à 2021, années pour lesquelles les données sont disponibles.

## La fréquentation en rebond mais encore inférieure à son niveau d'avant la crise

De l'ensemble de ces évolutions et caractéristiques, il résulte qu'en 2022, les 135 millions d'entrées pour des films inédits ne concernent que 18 % des films Arts et essai, qu'ils se répartissent à hauteur de 42 % pour des films français, 41 % pour des films américains, 12 % pour des films européens non français et 5 % pour des films d'autres nationalités, majoritairement asiatiques. Si l'on ajoute les films de patrimoine, les festivals et avant-premières, la fréquentation totale atteint 152 millions d'entrées en 2022. Elle est en nette progression par rapport à 2021, fortement marquée par la crise sanitaire (+ 62 %), mais elle demeure inférieure d'un quart à son niveau moyen des années 2012-2019 (graphique 8).

Cette évolution de la fréquentation induit un rebond de 65 % des recettes au guichet en 2022 par rapport à l'année précédente. Mais celles-ci restent également bien en deçà de leur niveau d'avant-crise (- 27 % en comparaison de la période 2012-2019 en euros constants) et la perte atteint 400 millions d'euros en 2022. La fréquentation et le chiffre d'affaires continuent toutefois de se redresser au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2023 : l'écart par rapport au même trimestre de l'année 2019 n'est plus que de - 18 % pour la première et de - 6 % en volume pour le second, le plus faible jamais enregistré depuis le début de la crise sanitaire.

## Les spectateurs habitués des salles de cinéma moins nombreux et moins assidus

39,9 millions de Français (62,5 %) sont allés au cinéma en 2022. Ils étaient en moyenne 42,3 millions (67,6 %) avant la crise, de 2015<sup>6</sup> à 2019. Les habitués, c'est-à-dire les Français qui s'y rendent au moins une fois par mois, sont moins nombreux et moins assidus que par le passé. Leur proportion dans le public a décliné de 10 points, de 38 % en 2015 à 28 % en 2022 malgré une légère remontée cette année-là. Leur nombre moyen d'entrées par an qui s'était élevé jusqu'à 11,9 en 2019 n'est plus que de 7,9 trois ans plus tard (graphique 9).

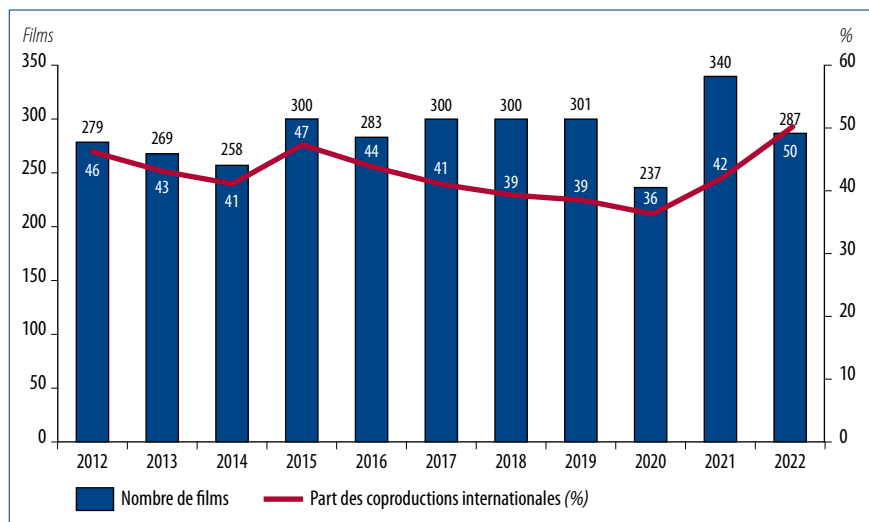
Par ailleurs, le public des habitués s'est un peu féminisé et il est devenu plus âgé. La proportion de femmes est passée de 49,3 % en 2015 à 53,6 % en 2022 et celle des personnes âgées d'au moins 50 ans, de 34,4 % à 42,8 % durant la même période. En lien avec l'évolution précédente, la part des inactifs, qui inclut les retraités, a également nettement augmenté, de 49,9 % en 2015 à 57,5 % en 2022 (graphique 10).

### Pour en savoir plus

- « La production cinématographique en 2022 », *Les Études du CNC*, mars 2023
- « Les coûts de production des films en 2022 », *Les Études du CNC*, mars 2023
- « Bilan 2022 du CNC », mai 2023
- « Le public du cinéma en 2022 », *Les Études du CNC*, juillet 2023
- Ludovic BOURLES et Yann NICOLAS, *Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 1<sup>er</sup> trimestre 2023*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, juillet 2023

6. Les données sont disponibles à partir de 2015, voire 2016 pour le nombre moyen d'entrées par spectateur.

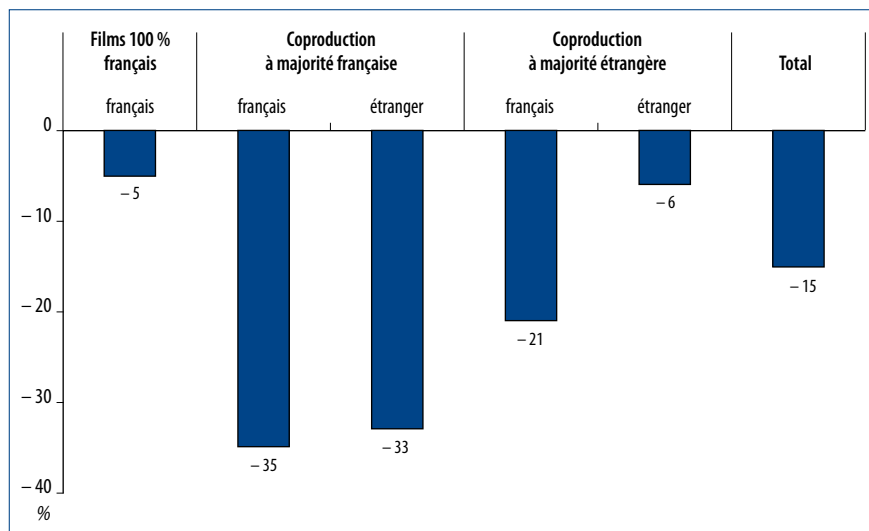
**Graphique 1 – Nombre de films agréés et part des coproductions internationales, 2012-2022**



Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

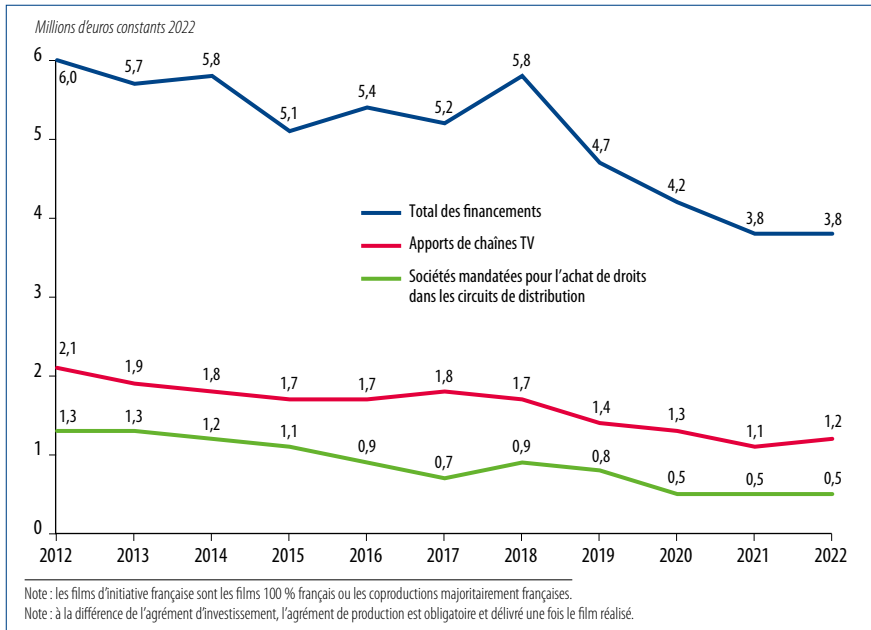
**Graphique 2 – Investissements français et étrangers par film agréé en 2022**

*Écart en % à la période 2012-2019, euros constants*



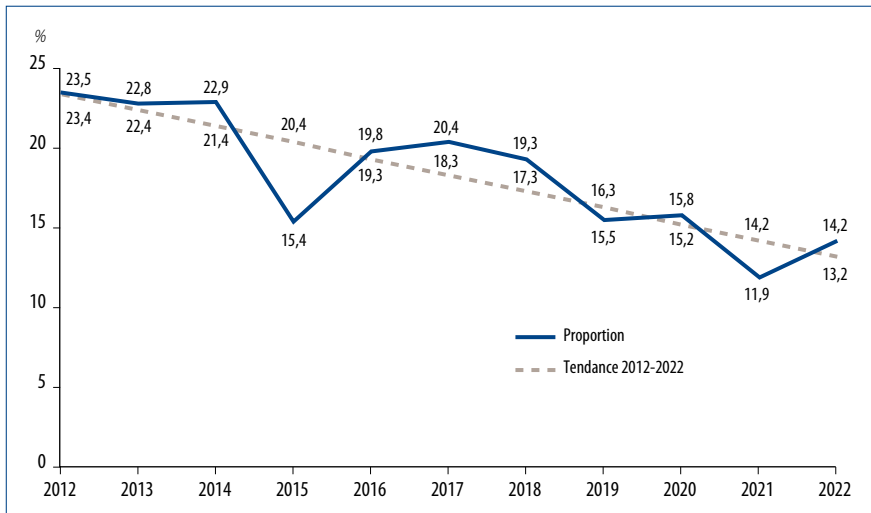
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 3 – Financements effectifs par film d’initiative française ayant reçu l’agrément de production, 2012-2022**



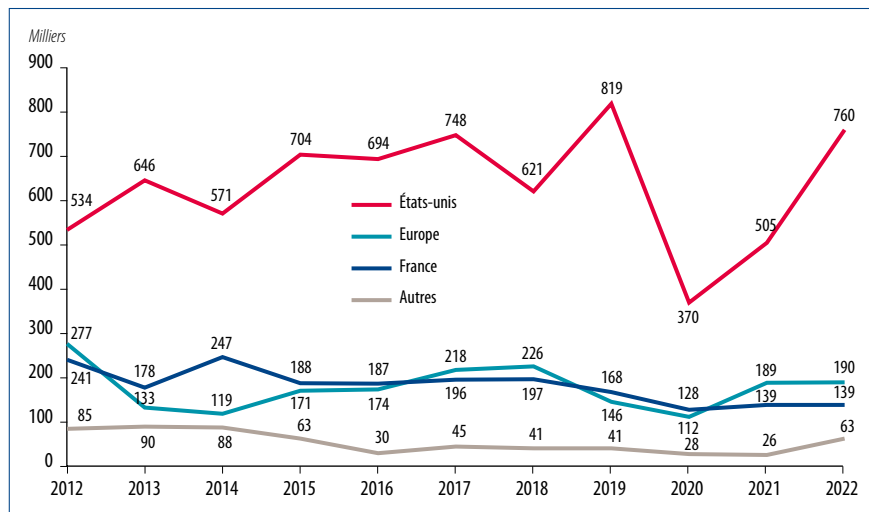
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 4 – Proportion de films d’initiative française d’un coût supérieur à 7 millions d’euros, 2012-2022**



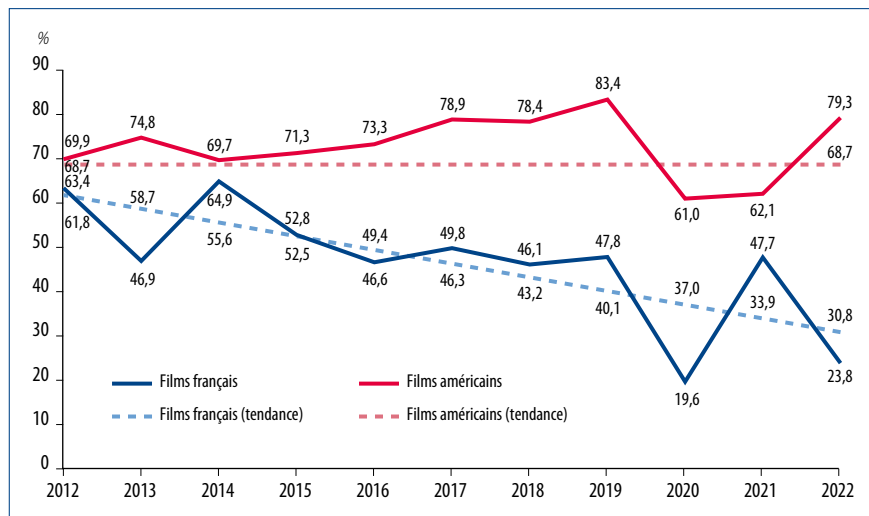
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 5 – Nombre d'entrées par film en première exclusivité selon la nationalité du film, 2012-2022**



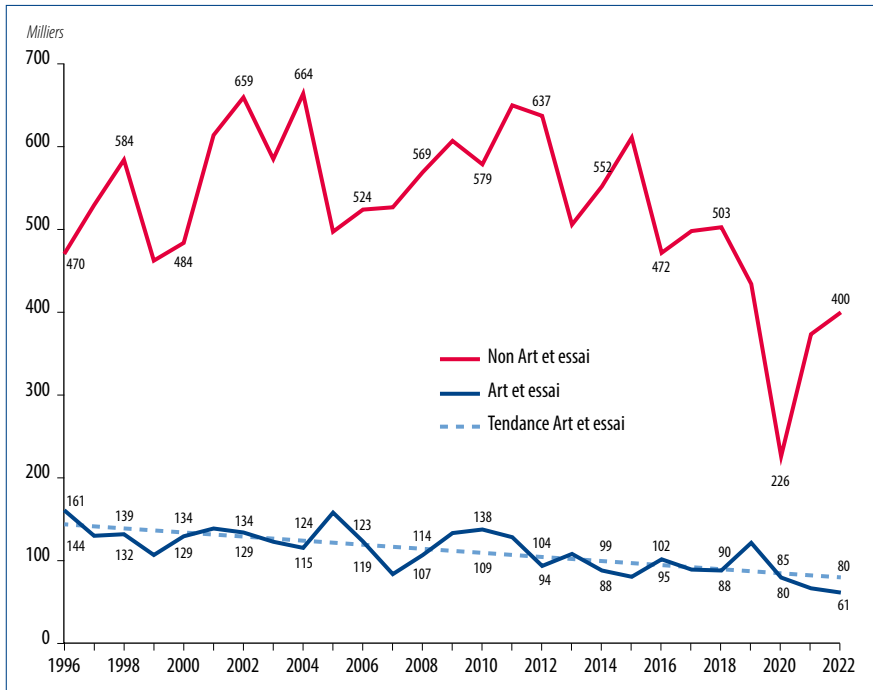
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 6 – Part des films à plus d'un million d'entrées dans la fréquentation des films français (et américains) inédits, 2012-2022**



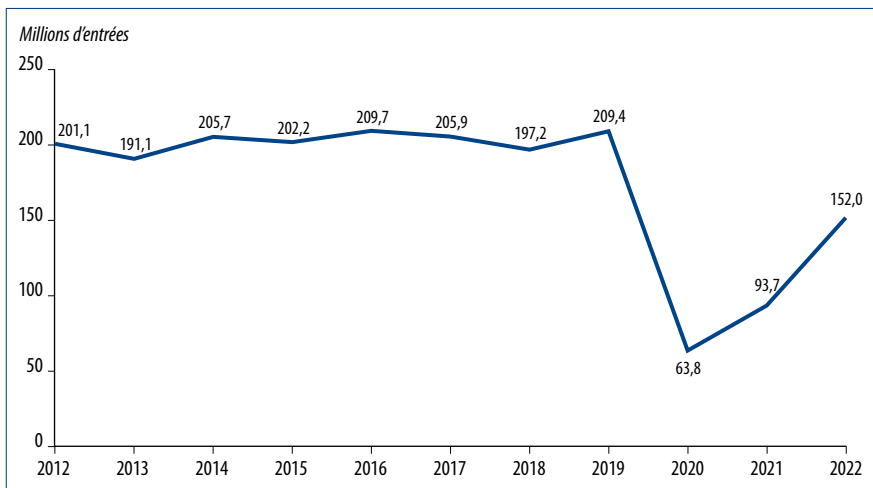
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Graphique 7 – Nombre moyen d'entrées par film inédit Art et essai ou non, 1996-2022



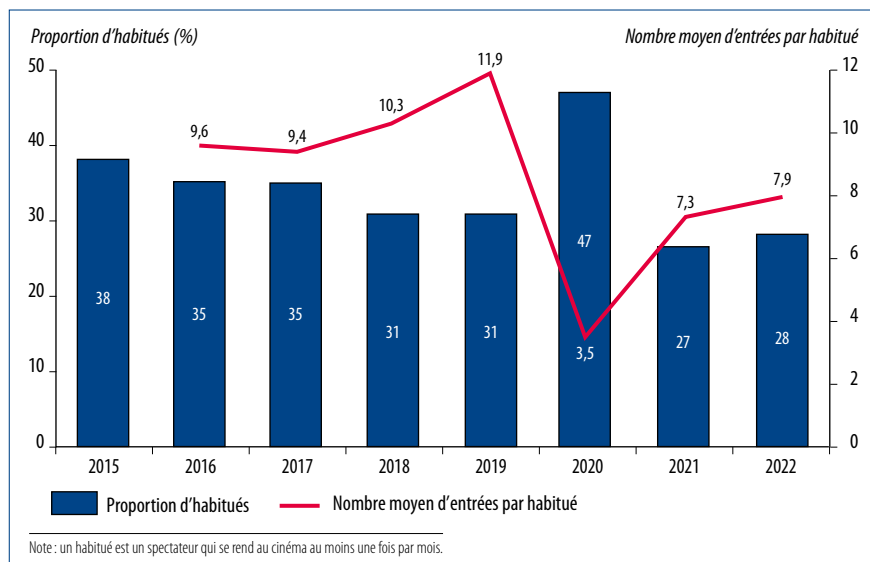
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Graphique 8 – Fréquentation totale des salles de cinéma, 2012-2022



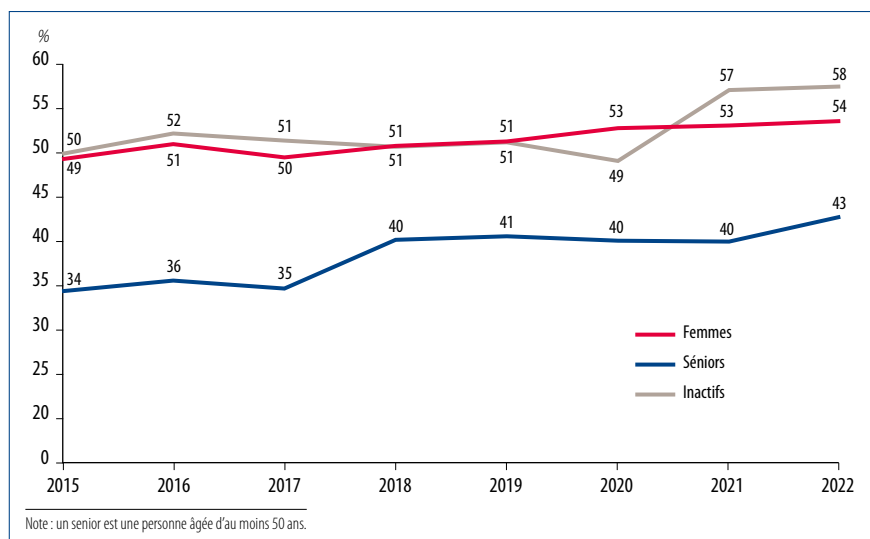
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 9 – Proportion de spectateurs habitués (%) et nombre moyen d'entrées des habitués, 2015-2022**



Source : CNC – Vertigo, enquête Cinexpert/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 10 – Proportion de femmes, de seniors et d'inactifs parmi les habitués (%), 2015-2022**



Source : CNC – Vertigo, enquête Cinexpert/DEPS, Ministère de la Culture, 2023